



Note de présentation brève et synthétique Compte Administratif principal M14 Année 2020

Nombre d'habitants : 693

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre. Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
VUE D'ENSEMBLE
 EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 771 838,99	G 848 623,70
	Section d'investissement	B 1 169 157,95	H 928 137,94
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 129 750,14
	Report en section d'investissement (001)	D	J 21 531,70
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 1 940 996,94	= G+H+I+J 1 928 043,48
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 548 135,00	L 500 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 548 135,00	= K+L 500 000,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 771 838,99	= G+I+K 978 373,84
	Section d'investissement	= B+D+F 1 717 292,95	= H+J+L 1 449 669,64
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 489 131,94	= G+H+I+J+K+L 2 428 043,48

I – Résultats de l'exercice

Les réalisations (mandats et titres) de l'année 2020 s'élèvent à :

- 2 489 131,94 € en dépenses
- 2 428 043,48 € en recettes

Ce qui aboutit à un déficit de 61 088,46 €.

En section de fonctionnement

Les résultats entre les recettes encaissées (848 623,70€) et les dépenses réalisées (771 383,99€) présentent un excédent de 76 784,71 €, auquel s'ajoute le résultat reporté à la fin de l'année 2019 pour donner un **excédent global de 206 534,85 €** (76 784,71€ + 129750,14€).

En section d'investissement

Les résultats entre les recettes encaissées (928 137,94€) et les dépenses réalisées (1 169 157,95€) présentent un déficit de 241 020,01€ auquel s'ajoute le résultat reporté à la fin de l'année 2019 pour donner un **déficit global de 219 488,31 €** (-241 020,01€ + 21531,70€) + les restes à réaliser d'un montant de 548 135 € en dépenses et 500 000€ en recettes reporter sur le budget 2021.

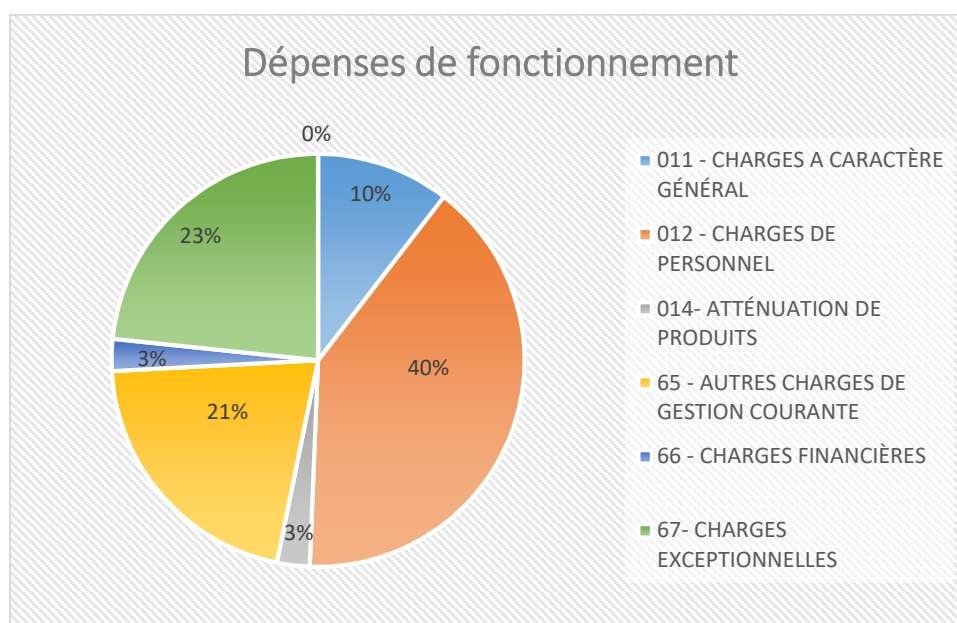
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	206 534,85
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1088)	206 534,85
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	219 488,31

II – Section de fonctionnement

2.1 – Les dépenses de fonctionnement

VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
011 - CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	134 034,00 €	65 393,31 €	48,79%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	287 000,00 €	251 531,01 €	87,64%
014- ATTÉNUATION DE PRODUITS	16 100,00 €	16 077,00 €	99,86%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	138 890,00 €	131 208,95 €	94,47%
Total dépenses de gestion courante €	576 024,00	464 210,27	80,59%
66 - CHARGES FINANCIÈRES	26 000,00 €	15 628,72 €	60,11%
Total dépenses charges financières €	26 000,00	15 628,72	60,11%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	146 500,00 €	146 000,00 €	99,66%
042 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	79 790,00 €	- €	0,00%
Total opération d'ordre €	226 290,00	146 000,00	64,52%
TOTAL €	828 314,00	625 838,99	



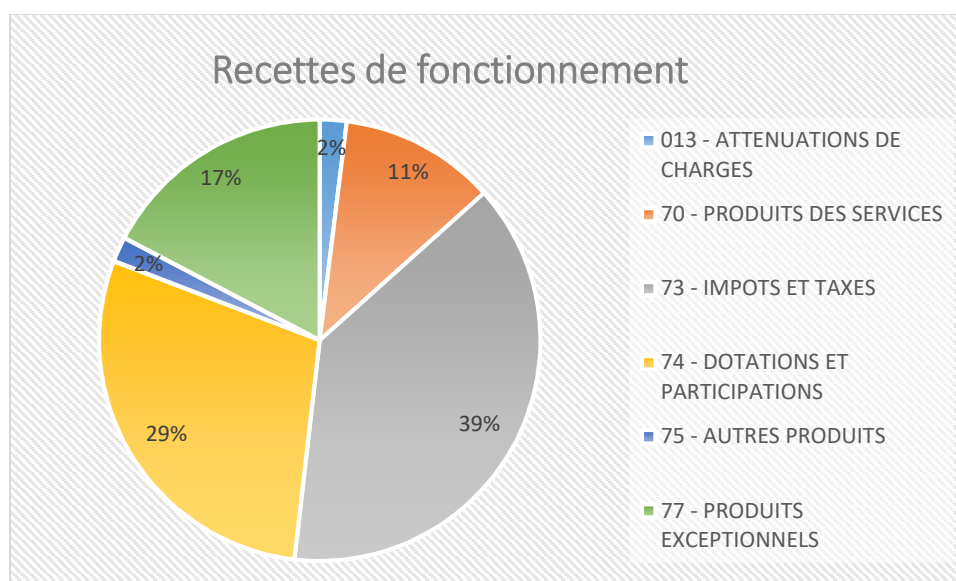
Les principales dépenses sont les suivantes :

- 65 393,31 € de charges à caractère général : prestations de services, études, fluides, entretien et réparations, assurances, maintenances, fournitures,...
- 251 531,01 € de masse salariale (frais de personnel + charges afférentes)
- 16 077,00 € correspond à l'attribution de compensation versée à la Communauté de Communes Val de Gers pour la gestion de la fourrière, l'adhésion au service instructeur d'urbanisme, la contribution au SDIS ...
- 131 208,95 € de subventions aux associations, indemnités maire adjoints, subvention Caisse des Ecoles, participations aux organismes...
- 15 628,72 € de charges financières (remboursement des emprunts)
- 146 000€ régularisation de cession d'un immeuble effectué en 2017

2.2 – [Les recettes de fonctionnement](#)

VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	5 400,00 €	16 692,74 €	309,12%
70 - PRODUITS DES SERVICES	105 690,00 €	96 706,00 €	91,50%
73 - IMPOTS ET TAXES	326 713,00 €	326 504,62 €	99,94%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	242 938,00 €	246 163,11 €	101,33%
75 - AUTRES PRODUITS	13 824,00 €	15 630,32 €	113,07%
Total des recettes de gestion courante	€ 694 565,00	€ 701 696,79	101,03%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	146 926,91 €	#DIV/0!
Total recettes exceptionnelles	€ -	€ 146 926,91	#DIV/0!
TOTAL	€ 694 565,00	€ 848 623,70	
EXCEDENT N-1	€ 129 749,00	€ 129 750,14	
TOTAL	€ 824 314,00		



Les principales recettes sont les suivantes :

- 16 692.74€ d'atténuations de charges : remboursement de salaires et d'IJ d'agents en maladie.
- 96 706€ de concessions, de redevances d'occupation du domaine public, de remboursement de mise à disposition de personnel et remboursement de travaux d'adduction en eau potable
- 326 504.62€ correspond aux impôts perçus par la commune, au fond de péréquation des recettes intercommunales et à la taxe additionnelle aux droits de mutation

Les communes perçoivent les impôts « ménages » : taxe d'habitation et taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Dans le respect des engagements pris par le Conseil Municipal, les taux d'imposition communaux 2020 sont restés identiques à ceux de 2019 :

- Taxe foncière bâtie : 38.82%
- Taxe foncière non bâtie : 83.96%

- 246 163.11 € de dotations perçues :

❖ **Des dotations de l'Etat :**

- **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 108 784€**
- **Dotation solidarité rurale (DSR) : 62 881€**
- **Dotation nationale de péréquation (DNP) : 26 367€**
- **Dotation aux élus locaux : 3 033€**
- **FCTVA : 21€** (remboursement d'une partie de la TVA des dépenses 2019 sur l'entretien des bâtiments communaux et l'entretien de la voirie)
- **Remboursement des frais sur les élections européennes : 407.49€**
- **L'attribution du fonds départemental de péréquation : 9 839.62€**

❖ **Des compensations fiscales : 27 600€**

❖ **Des compensations fond d'amorçage (réforme des rythmes scolaires) : 7 230€**

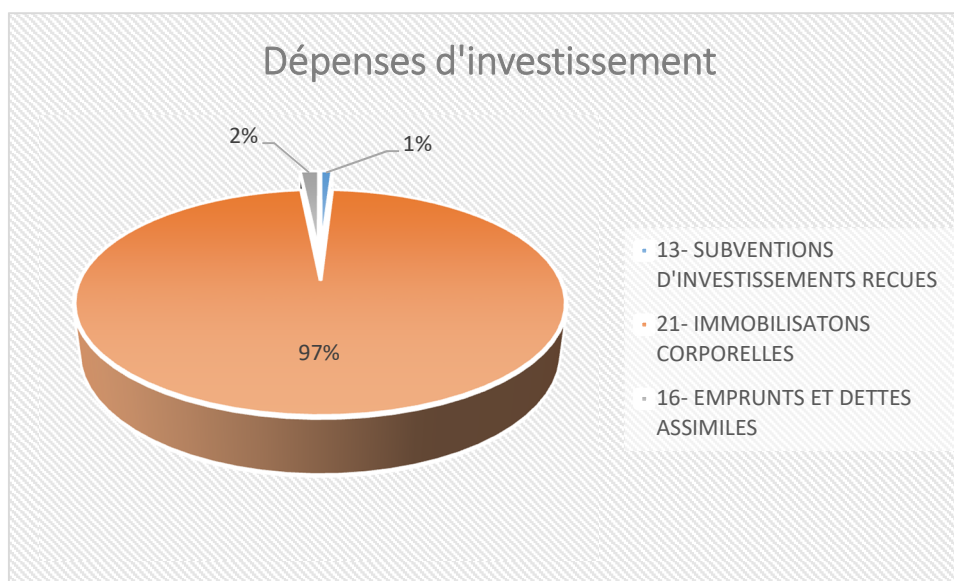
- 15 630.32 € locations et remboursement arrondi Prélèvement à la Source
- 146 692.82 € régularisation de cession d'un immeuble effectué en 2017, dégrèvement TF

III – Section d'investissement

3.1 – [Les dépenses d'investissement](#)

VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
13- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS RECUES	13 234,72 €	11 088,00 €	84%
Total subventions reçues	13 234,72 €	11 088,00 €	84%
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 705 279,28 €	1 139 899,11 €	66,85%
Total dépenses d'équipement	1 705 279,28 €	1 139 899,11 €	66,85%
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	272 020,00 €	18 170,84 €	6,68%
Total dépenses financières	272 020,00 €	18 170,84 €	6,68%
040- Transfert entre sections	- €		
Total opération d'ordre	- €	- €	
TOTAL	1 990 534,00 €	1 169 157,95 €	58,74%
DEFICIT N-1	- €		
TOTAL	1 990 534,00 €	1 169 157,95 €	59%



Les principales dépenses d'investissement regroupent l'acquisition de matériel et les travaux. En 2020 elles ont concerné :

- La 1^{ère} tranche des travaux d'aménagement du cœur du village **942 531.85€ (le solde de ces travaux seront réglés sur l'exercice 2021)**
- L'achèvement des travaux d'agrandissement et de mise en accessibilité de l'école débutés en 2017 **113 931€40.**
- La rénovation de la Tour Porte (début de la 2^{ème} tranche) **49 211.67**
- Le relevage de tombes dans le cadre de la reprise de concessions **10320€**
- Le remplacement des fenêtres du gîte pèlerin au Presbytère
- L'aménagement d'un local attenant à la Bibliothèque pour la création d'un cabinet infirmier
- L'achat de vitrines d'affichage pour la Mairie, le renouvellement du copieur ainsi que la numérisation des actes de l'Etat civil
- L'achat de mobilier pour l'école et de jeux d'extérieur pour le village (carrousel)

Les emprunts et dettes assimilés correspondent au remboursement du capital des emprunts :

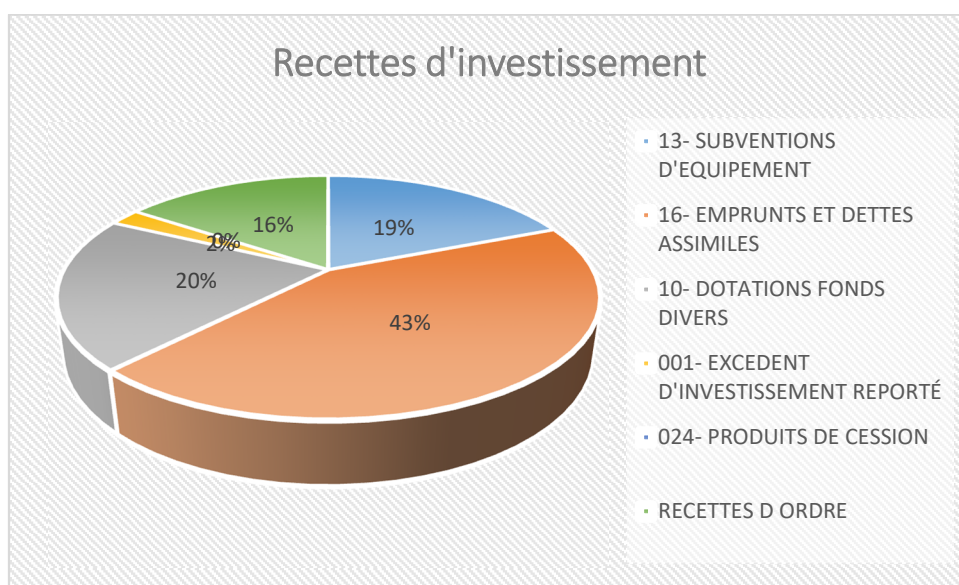
- VRD SAINT ROCH : 2810.22€
- MAISON DALIES : 2910.66€
- VESTIAIRES DE LA SALLE DE SPORT : 18657.03€
- ANCIEN ABATTOIR : 3792.93€

3.2 – [Les recettes d'investissement](#)

VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
13- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	639 559,00 €	179 073,64 €	28,00%
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	910 000,00 €	410 000,00 €	45,05%
Total recettes d'équipement	1 549 559,00 €	589 073,64 €	38,02%

10- DOTATIONS FONDS DIVERS	193 654,00 €	193 064,30 €	99,70%
001- EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	21 531,00 €	21 531,70 €	100,00%
Total recettes financières	215 185,00 €	214 596,00 €	99,73%
024- PRODUITS DE CESSION	146 000,00 €	- €	0,00%
RECETTES D'ORDRE	79 790,00 €	146 000,00 €	183%
Total opération d'ordre	225 790,00 €	146 000,00 €	0%
TOTAL	1 990 534,00 €	949 669,64 €	48%



Les principales recettes d'investissement proviennent des subventions accordées par l'Etat et les autres collectivités territoriales suite à des demandes effectuées pour les travaux et achats prévus.

L'emprunt prévu sur 2020 d'un montant de **410 000€** pour aider au financement la 1^{ère} tranche des travaux d'aménagement du cœur du village a été réalisé au mois d'août.

IV – Principaux ratios

Au compte administratif 2020,

Capacité d'autofinancement BRUTE : 221 857.82€

Capacité d'autofinancement NETTE : 203 686.82€

Dépenses réelles de Fonctionnement / population : 903.08€

Produit des impositions directes / population : 430.29€

Recettes réelles de Fonctionnement / population : 1224.56€

Dépenses d'équipement brut / population : 1644.87€

Encours de la dette / population : 1038.03€

DGF / population : 285.76€

Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 0.4019 (40.19%)

Dépenses de fonctionnement & remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement
0.7588 (75.88%)

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 1.3432 (134.32%)

Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 0.8476